



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 27 septembre 2004

Communiqué de presse

AVEC LA MISE EN PLACE DU "PERCO PACTEO", LE CRÉDIT LYONNAIS ENRICHIT SES OFFRES D'ÉPARGNE SALARIALE ET RETRAITE À DESTINATION DU MARCHÉ DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS

Dans le cadre des nouveaux dispositifs d'épargne retraite instaurés par la loi Fillon du 21 août 2003, le réseau Crédit Lyonnais enrichit ses offres d'épargne salariale PACTEO PRO et PACTEO ENTREPRISE avec le Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif « PERCO PACTEO ». Conçu et géré par CAAM, la société de gestion d'actifs du groupe, le PERCO PACTEO est destiné aux entreprises et aux professionnels employant un salarié et plus. Les entreprises disposent, ainsi, d'un outil privilégié pour aider leurs salariés à se constituer un capital retraite, en bénéficiant du cadre fiscal attrayant de l'épargne salariale.

Une offre de gestion financière modulable Les offres PACTEO proposent une gamme diversifiée de Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE) et permettent, ainsi, à chaque entreprise de composer, avec l'appui des spécialistes du Crédit Lyonnais, une gestion financière adaptée à leur environnement social. La gamme de fonds comprend des fonds purs (investis dans une seule classe d'actifs), des fonds profilés et des fonds spécialisés (structurés, ISR). Elle permet aux épargnants bénéficiaires de sélectionner les supports de placement les plus adaptés à leurs projets, leurs horizons de placement et leurs niveaux d'aversion au risque. Elle sera complétée par une offre de gestion diversifiée « labellisée » par le CIES et privilégiant une démarche socialement responsable.

Des services de gestion dédiés aux épargnants bénéficiaires Pour accompagner les épargnants bénéficiaires, le PERCO PACTEO leur propose : · L'option « PERCO piloté ». Cette option est une

technique de gestion automatisée visant à sécuriser progressivement l'épargne de chaque bénéficiaire, selon son horizon de placement et son profil d'investisseur (celui-ci peut choisir entre trois profils : prudent, équilibré, dynamique). Elle lui permet, ainsi, d'opter pour un pilotage totalement individualisé de son épargne dans le temps. · L'épargne programmée. Ce service offre à chaque bénéficiaire la faculté de se constituer une épargne régulière en toute simplicité, en effectuant des versements mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels. A tout moment, il conserve la liberté de modifier ou de suspendre ses versements. · Le site Internet www.pacteo.com L'épargnant bénéficiaire a la possibilité, via un accès sécurisé, de consulter en temps réel l'évolution de ses avoirs, d'effectuer et de suivre ses opérations (versements, arbitrages, rachats d'avoirs disponibles), d'être informé par e-mail du traitement de ses instructions. Un site retraite www.retraite.pacteo.com lui est également dédié.

Une gestion administrative simplifiée pour les entreprises Le PERCO PACTEO se caractérise par une simplification des modalités d'accès à l'épargne retraite et un dossier d'adhésion unique pour les entreprises. Parmi les services de gestion administrative que propose le Crédit Lyonnais, figurent : · La prise en charge, par ses équipes de tenue de compte, de la collecte et du traitement des versements, ainsi que du calcul et du traitement de l'abondement. · Le site Internet pacteo.com donne aux entreprises un accès sécurisé aux informations sur les encours gérés, sur les opérations et les avoirs des bénéficiaires, sur le traitement des opérations collectives (participation, intéressement). La rubrique « Actualité » du site leur permet d'être informées, au fil de l'eau, de l'actualité juridique et fiscale.

Avec le PERCO PACTEO, le réseau Crédit Lyonnais permet aux épargnants bénéficiaires de préparer leur retraite et aux entreprises de dynamiser leur politique sociale, tout en bénéficiant du cadre fiscal de l'épargne salariale.

A propos de l'activité épargne salariale du Groupe... Avec plus de 9 milliards d'euros d'encours gérés, plus de 30.000 entreprises clientes pour 1,5 millions de salariés avec avoirs en compte (1), CAAM est un acteur majeur du marché de l'épargne salariale en France et un expert en actionnariat salarié. (1) chiffres au 31 décembre 2003

Consultez le site Epargne Salariale : www.pacteo.com

Dans le cadre des nouveaux dispositifs d'épargne retraite instaurés par la loi Fillon du 21 août 2003, le réseau Crédit Lyonnais enrichit ses offres d'épargne salariale PACTEO PRO et PACTEO ENTREPRISE avec le Plan d'Epargne pour la Retraite Collectif « PERCO PACTEO ». Conçu et géré par CAAM, la société de gestion d'actifs du groupe, le PERCO PACTEO est destiné aux entreprises et aux professionnels employant un salarié et plus. Les entreprises disposent, ainsi, d'un outil privilégié pour aider leurs salariés à se constituer un capital retraite, en bénéficiant du cadre fiscal attrayant de l'épargne salariale.

Une offre de gestion financière modulableLes offres PACTEO proposent une gamme diversifiée de Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE) et permettent, ainsi, à chaque entreprise de composer, avec l'appui des spécialistes du Crédit Lyonnais, une gestion financière adaptée à leur environnement social. La gamme de fonds comprend des fonds purs (investis dans une seule classe d'actifs), des fonds profilés et des fonds spécialisés (structurés, ISR).

Elle permet aux épargnants bénéficiaires de sélectionner les supports de placement les plus

adaptés à leurs projets, leurs horizons de placement et leurs niveaux d'aversion au risque.

Elle sera complétée par une offre de gestion diversifiée « labellisée » par le CIES et privilégiant une démarche socialement responsable.

Des services de gestion dédiés aux épargnants bénéficiaires Pour accompagner les épargnants bénéficiaires, le PERCO PACTEO leur propose :

L'option « PERCO piloté ». Cette option est une technique de gestion automatisée visant à sécuriser progressivement l'épargne de chaque bénéficiaire, selon son horizon de placement et son profil d'investisseur (celui-ci peut choisir entre trois profils : prudent, équilibré, dynamique). Elle lui permet, ainsi, d'opter pour un pilotage totalement individualisé de son épargne dans le temps.

L'épargne programmée. Ce service offre à chaque bénéficiaire la faculté de se constituer une épargne régulière en toute simplicité, en effectuant des versements mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels. A tout moment, il conserve la liberté de modifier ou de suspendre ses versements.

Le site Internet www.pacteo.com L'épargnant bénéficiaire a la possibilité, via un accès sécurisé, de consulter en temps réel l'évolution de ses avoirs, d'effectuer et de suivre ses opérations (versements, arbitrages, rachats d'avoirs disponibles), d'être informé par e-mail du traitement de ses instructions. Un site retraite www.retraite.pacteo.com lui est également dédié.

Une gestion administrative simplifiée pour les entreprises Le PERCO PACTEO se caractérise par une simplification des modalités d'accès à l'épargne retraite et un dossier d'adhésion unique pour les entreprises. Parmi les services de gestion administrative que propose le Crédit Lyonnais, figurent :

La prise en charge, par ses équipes de tenue de compte, de la collecte et du traitement des versements, ainsi que du calcul et du traitement de l'abondement.

Le site Internet pacteo.com donne aux entreprises un accès sécurisé aux informations sur les encours gérés, sur les opérations et les avoirs des bénéficiaires, sur le traitement des opérations collectives (participation, intéressement). La rubrique « Actualité » du site leur permet d'être informées, au fil de l'eau, de l'actualité juridique et fiscale.

Avec le PERCO PACTEO, le réseau Crédit Lyonnais permet aux épargnants bénéficiaires de préparer leur retraite et aux entreprises de dynamiser leur politique sociale, tout en bénéficiant du cadre fiscal de l'épargne salariale.

A propos de l'activité épargne salariale du Groupe ... Avec plus de 9 milliards d'euros d'encours gérés, plus de 30.000 entreprises clientes pour 1,5 millions de salariés avec avoirs en compte (1), CAAM est un acteur majeur du marché de l'épargne salariale en France et un expert en actionnariat salarié. (1) chiffres au 31 décembre 2003

Consultez le site Epargne Salariale : www.pacteo.com